

Il n'a jamais été aussi simple d'obtenir sa certification

Bilan carbone/GES

Toute activité humaine ou organisationnelle fabrique et émet directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone ou GES, concerne donc toute vie entrepreneuriale, administrative ou associative. Comptabiliser ses émissions c'est en garder le contrôle et garder le contrôle c'est faire un geste pour le planète et pour son portemonnaie.

Grands axes du bilan :

- Identification des sources d'émissions importantes,
- Identification des sources d'émissions inutiles,
- Actions de communication envers les collaborateurs de l'entreprise sur les enjeux globaux,
- Analyse des vulnérabilités,
- Plan d'actions et amélioration continue de l'organisation.

Faire des économies c'est facile et ça fait du bien à la planète

Bénéfices du bilan:

- Amélioration continue de la gestion énergie, notamment fossile.
- Réalisation de 10 à 20% d'économies dès la première année.
- Valorisation de l'image par la **"Green Attitude"**.
- Renforcement de la culture d'entreprise.
- Ouverture des marchés "bas carbone" .
- Réduction des accidents et maladies du travail...

Le service Valoricert

- Un accompagnement personnalisé et adapté.
- Des auditeurs experts choisis par nous, pour vous.
- Des auditeurs qui connaissent votre secteur d'activité.
- Une planification suivie et respectée.
- Un compte-rendu régulier de nos auditeurs.
- Une prestation délivrée clé en main.
- Nous prenons totalement en charge votre réussite

Satisfait ou remboursé*

Le Menu

1° L'apéritif : Diagnostic de votre entreprise.

Définitions du périmètre, collecte des données et proposition du plan d'actions.

2° L'entrée : Accompagnement

Création de l'outil du bilan carbone et intégration des données récoltées. Début des calculs carbone et de l'analyse. Préconisations à mettre en place et mise en place des indicateurs de suivi.

3° Le Plat : Création d'un calculateur (sur demande).

4° Le Dessert: Constat des économies réalisées et bénéfices obtenus.

Durée : 3 à 6 mois selon la taille de l'entreprise.



Le supplément Valoricert

Sublimez votre certification fraîchement obtenue en optant pour la mise en avant de vos nouveaux atouts, auprès de vos parties prenantes.

*Echec à l'audit de certification = nous vous remboursons l'audit à blanc (Selon CGV).